

Résidence Octave Landry : l'endroit idéal pour couler des jours heureux

Une partie de nos séniors vivent à la Résidence Octave Landry, une résidence d'autonomie gérée par le Conseil d'administration du CCAS. Pour y résider, quelques conditions : avoir plus de 60 ans et être autonome, ou faiblement dépendant, et avoir envie de vivre en collectivité, dans un lieu sécurisé, bienveillant et stimulant, pensé pour prévenir la perte d'autonomie et l'isolement.



« Bonjour Caline ! Ma chienne, c'est la mascotte de la ROL! » dit Yvonne en entrant dans son appartement, situé au 3e étage. À 84 ans, Yvonne occupe un des 58 studios individuels de la résidence Octave Landry. Yvonne nous accueille dans son salon, très décoré, qu'elle a aménagé selon ses goûts et nous montre son balcon où elle peut prendre un petit déjeuner au soleil. À gauche, sa chambre, séparée du salon avec un élégant rideau, et à droite la cuisine, où Yvonne prépare le café en attendant son amie et voisine Brigitte, sa «sœur de cœur» dit-elle. Comme tous les appartements, il est équipé d'un système de téléassistance: un simple appel sur le boîtier fourni permet une intervention rapide du personnel présent, 7j/7 et 24h/24.

«En 2005, j'ai été obligée de vendre ma maison, la ROL était la meilleure solution pour moi. Un lieu sécurisé et convivial, où mes copains et copines sont mes voisins !»

Une autonomie préservée et encouragée

La nouvelle directrice Helga Ketevi ainsi que les 8 agents, qui composent l'équipe de la ROL, accompagnent avec bienveillance les résidents, tout en veillant au respect de leur autonomie, de leur intimité et de leurs besoins. Au rez-de-chaussée de la résidence se trouvent des espaces collectifs : une salle de restauration, ainsi qu'un lieu de détente et d'animations, dont les grandes baies vitrées donnent sur le jardin. En plus des amis et famille, les résidents peuvent recevoir, à leurs frais, les professionnels et personnels médicaux de leur choix: médecin, kinésithérapeute, service municipal d'aide à domicile, service municipal d'entretien du linge et même un coiffeur, dans le salon de coiffure aménagé pour cet effet.

Une ambiance chaleureuse et bienveillante

Si Yvonne a choisi la Résidence Octave Landry, c'est aussi parce qu'elle y a elle-même travaillé. Présente à son inauguration en 1978, Yvonne a même connu l'épouse d'Octave Landry, qui a offert le terrain à la Ville après le décès de son mari pour que soit créée la résidence d'autonomie.

« Cela fait tout drôle de se dire que j'ai fait l'ouverture de la ROL et que j'y finirai mes jours, pas avant 100 ans! » s'esclaffe-t-elle.

Pourquoi elle a choisi la cette résidence? Son amie Madeleine, 79 ans, répond à sa place : «Parce que je suis là ! » Tout est mis en place pour que cette bonne humeur et cette convivialité soient préservées et pour prévenir l'isolement. La nouvelle direction organise régulièrement des fêtes d'anniversaires, des repas gastronomiques, des après-midis « jeux » ou lotos, des ateliers créatifs et des activités sur la

prévention et l'autonomie. La proximité de la zone commerciale « Le Parisis » permet aux résidents d'accéder à pied aux commerces (pharmacie, supermarché...). Une navette est mise à disposition pour participer aux événements de la Ville ou pour aller, une fois par semaine, faire des emplettes au marché ou au centre commercial.

*Le [GIR](#) (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible.

Résidence Octave Landry
1 chemin de la Couronne
77270
Villeparisis
Infos pratiques

Vivre à la Résidence Octave Landry vous intéresse, ou vous pensez que cela peut intéresser un de vos proches ? Vous pouvez déposer votre dossier auprès de la ROL si vous avez plus de 60 ans et que vous avez un Groupe Iso Ressources (GIR)* de 5 ou 6.

Liens utiles

[Qu'est-ce que le GIR ?](#)

[Comment le GIR est-il déterminé ?](#)

[Simulation de calcul du GIR à l'aide de la grille Aggir](#)